



MAISON D'ARRÊT DE ROUEN

S.P.S

affilié à la **FGF** Fédération Générale Autonome des Fonctionnaires

SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANT(e)S

LES MARIONETTES DE ROUEN !

Le 10 juin 2020, suite à des insultes et des menaces de mort sur agents, les adjoints de la division II décident de la mise en prévention de ce détenu connu très défavorablement de l'établissement.

Cette mise en prévention commence tout d'abord par un oubli car les deux majors n'ont pas effectué de palpation de sécurité suite au menottage alors que **le détenu C venait de menacer la collègue d'étage de lui asséner des coups de lame.**

Une fois arrivé au Quartier Disciplinaire, il semble que les deux gradés étaient très pressés de démenotter l'individu et ce qui devait arriver, arriva !

Le détenu devient hors de contrôle et les agents présents doivent alors le maîtriser afin de procéder à la fouille. Cette gestion calamiteuse a mis en danger l'intégrité physique du personnel car les coups et les crachats ont commencé à pleuvoir.

Après six jours de réflexion, l'un des deux adjoints se réveille et décide de mettre une demande d'explication à un des agents qui s'est fait mollarer au visage.

Il y a quelques mois, il a été reproché à une collègue d'avoir rédigé un compte rendu d'incident le lendemain des faits alors qu'elle s'était fait insulter puis bousculer. **Vous semblez outré de la façon dont le surveillant s'est protégé de cette pluie de mollards et vous attendez 6 jours pour lui demander de s'expliquer.**

Cela ressemble beaucoup à une sortie de parapluie qui ne sert qu'à masquer vos insuffisances et votre manque de professionnalisme avéré lors de cette mise en prévention complètement loupée.

Nous espérons que le fait que les trois dernières demandes d'explication que vous avez remise et qui concernent trois membres du **S.P.S** ne sont que le fruit du hasard...

Le bureau de Rouen le 17/06/2020